



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET APPEL DE COTISATION 2026

Merci de retourner ce document au plus tard pour le 31 Janvier 2026

Compléter toutes les rubriques – Merci

NOM DU CLUB : **N° RNA : W50** _ _ _ _ _

COMMUNE : **CODE POSTAL :**

COMMUNE NOUVELLE :

PRESIDENT(E) ou CO-RESPONSABLE (dans le cadre d'une Gestion Collégiale)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail : (1)

Date de naissance :

VICE-PRESIDENT(E)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail : (1)

Date de naissance :

SECRETAIRE :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail : (1)

Date de naissance :

TRESORIER(E) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail : (1)

Date de naissance :

CORRESPONDANT(E) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail : (1) :

Nombre d'adhérents inscrits au club :

(1) Seules les lettres d'informations mensuelles (Newsletter) seront envoyées à ces adresses mails.
L'attestation d'assurance, les vignettes fédérales et les courriers seront envoyés par le service postal.

Fédération de la Manche des Clubs de Retraités

Centre Associatif de l'Aurore - 9002, avenue des Sycomores 50000 Saint-Lô - Permanence tous les mardis de 14 h à 17 h

Téléphone : 02 33 57 82 54 Mails : feder-clubs-retraites@orange.fr contact@fmcr50.fr Internet : <https://fmcr50.fr/>



ACTIVITES DU CLUB :

Nombre de réunions par mois : Jeux de société :

Autres activités : (les nommer)

Le club fait-il des activités avec d'autres clubs ?

Le(a) Président(e) ou des adhérents de votre club ont-ils des engagements sociaux ?

Si oui lesquels ?

Avez-vous des projets de voyage pour 2026 ? Si oui, cela pourrait intéresser d'autres Clubs.

Déplacements prévus à :

Aux dates suivantes :

Personne à contacter :

Pour une diffusion par la fédération (site + newsletter) envoyer les informations à contact@fmcr50.fr deux mois avant la date du voyage.

APPEL DE COTISATION

Nom du Club : **Commune :**

Le club est-il assuré par l'Assurance de groupe de la Fédération : oui ☐ non ☐

Si oui, votre Attestation d'Assurance vous sera envoyée avec les vignettes fédérales 2026.

Avez-vous besoin de carte d'adhérent ? Combien ? (60 maximum par envoi)

- Prime d'Assurance « Responsabilité Civile »

1,00 € par adhérent soit : x 1 € = , 0 0 €

- Cotisation pour adhésion à la Fédération

1,00 € par adhérent soit : x 1 € = , 0 0 €

- Frais d'affranchissement **obligatoire** 3,00 € par club soit : 3 , 0 0 €

Règlement par chèque ☐

Règlement par virement ☐

IBAN de la Fédération :

FR76 1660 6100 3307 2751 6111 125

BIC : AGRIFRPP866

En précisant le nom du club et la commune.

TOTAL DU REGLEMENT : , 0 0 €

Signature du Président ou du Référent :

Quel que soit le mode de règlement choisi, merci de penser à retourner la Fiche de Renseignements à la Fédération, elle est indispensable pour mettre le dossier du Club à jour.

La prime d'assurance réglée avec cet appel de cotisation couvrira le club du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2026

ATTENTION : L'assurance du club arrive à échéance le 31 Décembre 2025 aussi, soyez vigilants, ne tardez pas à nous adresser le règlement de vos cotisations annuelles.

Fédération de la Manche des Clubs de Retraités

Centre Associatif de l'Aurore - 9002, avenue des Sycomores 50000 Saint-Lô - Permanence tous les mardis de 14 h à 17 h

Téléphone : 02 33 57 82 54 Mails : feder-clubs-retraites@orange.fr contact@fmcr50.fr Internet : <https://fmcr50.fr/>